



réseau
médiation

CHARTRE DU RÉSEAU MÉDIATION



PRÉAMBULE

Le Réseau Médiation, au travers de sa charte, tend à parler du NOUS médiateurs.rices que nous sommes, comme du NOUS structures que nous représentons, et à défendre nos valeurs avec conviction et créativité.

Parce qu'il est tout aussi singulier que pluriel, composé d'identités humaines et structurelles variées et que nous en estimons aujourd'hui la force, nous le présentons en l'habillant des mots d'une autre :

"Jardiner les possibles, prendre soin de ce qui se tente, partir de ce qui est, en faire cas, le soutenir, l'élargir, le laisser partir, le laisser rêver. "

Nos Cabanes, de Marielle Macé

C'est ici toute l'ambition de ce réseau, et peut-être plus largement de la médiation.

Les membres du réseau étant attachés à une philosophie de la remise en question permanente, cette charte pourra être re-questionnée tous les ans et réadaptée si nécessaire afin qu'elle soit toujours le reflet des besoins du terrain et de la vitalité des NOUS dont elle s'attelle à porter la voix.



r é s e a u m é d i a t i o n

1- OBJETS ET VALEURS

Le Réseau Médiation est un réseau professionnel regroupant des médiateur.trices de structures culturelles girondines œuvrant dans le champ du spectacle vivant.

Dans le respect de ses valeurs communes (ouverture, écoute, partage, entraide, dialogue, engagement, adaptabilité), il a pour objet de :

FAIRE RÉSEAU

- En identifiant et en faisant connaître chaque médiateur/structure membre
- En facilitant les relations et la coopération entre les membres du Réseau autour de projets communs
- En créant des passerelles avec d'autres réseaux professionnels

METTRE EN RÉFLEXION

- En initiant une réflexion perpétuelle sur ce que sont la médiation culturelle et artistique et le rôle du médiateur.trice
- En proposant des espaces de rencontres, de partage d'expériences professionnelles et de questionnement sur des problématiques communes à la médiation et aux territoires girondins

- En donnant accès à de la ressource professionnelle ciblée (ouvrages-articles-études-panorama de presse)

EXPÉRIMENTER

- En soutenant la conception d'outils et de projets de médiation partagés, innovants et qui entrent en écho avec les réflexions engagées
- En se donnant les moyens d'analyser ces expériences et de les composer
- En proposant des formations du réseau pour accompagner et outiller les membres dans leur volonté d'innovation

VALORISER

- En défendant le métier de médiateur.trice culturel.le



r é s e a u m é d i a t i o n

- En rendant visibles les actions et réflexions portées par le Réseau Médiation

2- GOUVERNANCE DU RÉSEAU

"Décider désigne le moment où le groupe se cimente." extrait de Micropolitiques des groupes

LE STATUT

Le Réseau Médiation n'a pas de forme juridique propre. Il est accompagné et coordonné par l'iddac, agence culturelle du département de la Gironde, de manière apolitique.

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Il s'appuie sur une gouvernance partagée (un membre – une voix) et s'articule entre des rassemblements collectifs (en ruche) et des chantiers de co-développement thématiques appelés «alvéoles».

Le fonctionnement des alvéoles est précisé en annexe 1.

UN FONDS PARTAGÉ DU RÉSEAU MÉDIATION

Dans une démarche de recherche-actions et dans une logique de synergie des forces, un fonds partagé d'expérimentation est créé au sein du réseau. Ce dernier permet de financer et d'accompagner des projets expérimentaux de médiation, portés par des membres du Réseau Médiation, et d'alimenter ainsi des cycles thématiques de réflexion.

Le fonctionnement du fonds partagé est précisé en annexe 2.

3- ENTRÉE D'UN NOUVEAU MEMBRE

La reconnaissance de cette charte est essentielle pour intégrer le Réseau Médiation. Afin de s'assurer du partage des valeurs, un dossier de candidature sensible devra être rempli pour chaque nouvelle demande.

Ensemble, et à la lecture de ces éléments, le Réseau Médiation décidera de l'entrée ou non du nouveau membre.



r é s e a u m é d i a t i o n

Tant qu'un membre ne nuit pas au groupe, il conserve sa place au sein du réseau.

Afin d'accueillir au mieux les nouveaux entrants, un parrainage pourra être envisagé à la demande.

4- VIE ET RITUELS DU RÉSEAU MÉDIATION

"Le groupe est un système qu'il faut cultiver et protéger en tant que tel." Extrait de Micropolitiques des groupes

Le Réseau Médiation est un espace de rencontres et de partage. Pour le faire vivre, différents rendez-vous sont organisés tout au long de l'année dont :

- **Des plénières-en ruche** au moins deux fois par an et sur une journée chacune. Elles seront anticipées à l'année et organisées de manière participative-inclusive. Elles permettront entre autres de :
 - Partager et analyser des expériences,
 - Revenir sur des avancées d'alvéoles,
 - Recenser les besoins de formation,
 - Discuter et choisir les projets expérimentaux soutenus par le Réseau.
- **Les rendez-vous des alvéoles** tout au long de l'année pour mettre en réflexion, approfondir et expérimenter certains sujets.
- Des « **sorties du réseau** », temps plus informels et conviviaux autour de propositions artistiques.
- Les « **journées passerelles** » de la médiation ou « **voyages d'étude** » de la médiation où le Réseau Médiation invitera d'autres réseaux partenaires à réfléchir et partager autour de sujets communs.
- **Des séminaires du réseau** une fois tous les deux ans, afin de conserver une dynamique de groupe, d'intégrer les nouveaux entrants et de partager autour du métier.



5- COMMUNICATION

Conçu comme un laboratoire de réflexion et d'expérimentation, le Réseau Médiation doit faire en sorte de rendre sa vitalité visible pour en revendiquer son existence, de préciser les enjeux de la médiation et de rendre sa valeur au sensible.

Ainsi des actions de communication, sensibilisation, retours d'expérience seront régulièrement menées auprès:

- **Des médiateurs.trices membres du Réseau**, en créant notamment une **Gare Centrale**. Cette plateforme numérique permettra de mettre en partage aussi bien des extraits de lectures thématiques, les comptes-rendus des réunions en ruche, l'état d'avancée des alvéoles, que la liste des contacts du Réseau Médiation ;
- **Des directions des structures membres du Réseau Médiation**, afin de leur présenter annuellement l'avancée des chantiers communs et révéler les zones fertiles d'échanges ;
- **Des acteurs et actrices de la vie culturelle girondine**, par le biais notamment de la newsletter du Réseau Médiation ;
- **Des représentants.es des institutions et des politiques publiques.**



ANNEXE 1

FONCTIONNEMENT D'UNE ALVÉOLE

Une fois par an, tous les membres décident ensemble des thématiques des nouvelles alvéoles et de celles qui doivent s'arrêter ou se poursuivre.

Dès lors, chaque membre du Réseau peut intégrer, s'il le souhaite, une alvéole. Il s'engage ainsi à y contribuer activement avec les autres membres et à se rendre disponible sur les différents temps de travail que cela nécessitera.

Le cas échéant, il pourra sortir de son alvéole en cours d'année.

Le Réseau Médiation donne une délégation de décision-confiance aux alvéoles.

Chaque alvéole s'appuiera sur le principe d'une gouvernance partagée et sera autonome dans son organisation. Pour faciliter son animation, un.e référent.e sera nommé.e par le groupe pour veiller à la répartition des tâches-rôles entre les membres.

Afin de respecter les valeurs partagées, les alvéoles pourront solliciter le vote/la validation de tout le Réseau Médiation lorsqu'elles jugeront que la décision le nécessite.

Afin de tenir informée l'intégralité du réseau de l'avancée des alvéoles, des points étapes seront mis en place régulièrement et transmis à tous les membres par l'iddac.



ANNEXE 2

FONDS D'EXPÉRIMENTATION

PHILOSOPHIE DU FONDS

Le fonds d'expérimentation vient s'appuyer sur les valeurs du Réseau Médiation. Au travers du financement et de l'accompagnement de projets expérimentaux de médiation, il a pour objet de créer un espace commun des possibles et d'explorer, loupe et boussole à la main, de nouveaux sentiers de médiation.

La philosophie de ce réseau étant au cœur de ce fonds, il devra ainsi permettre :

- De se donner les moyens de rêver et d'y aller ;
- D'accepter les échecs éventuels liés au projet, et de les accueillir comme des gains en compétence. *"Déjà essayé. Déjà échoué. Peu importe. Essaie encore. Échoue encore. Échoue mieux."* Samuel Beckett ;
- De renouer avec la question du « temps » et de s'obliger ainsi à « le prendre » pour construire des projets, des liens, approfondir des sujets, se nourrir et s'enrichir.
- D'activer l'entraide du réseau et l'intelligence collective en se rappelant la force du collectif ;
- De partager les richesses de ces explorations avec le collectif.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DU FONDS D'EXPÉRIMENTATION

Principe n°1 : Le fonds est alimenté par l'iddac à hauteur de 12 000€/an.



r é s e a u m é d i a t i o n

Principe n°2 : Le soutien des projets via ce fonds s'inscrira dans des cycles thématiques d'expérimentation (ex : la participation des adolescents), dans une dynamique de recherche-actions.

Principe n°3 : Il ne sera pas imposé ni durée minimale ni durée maximale à la réalisation du projet soutenue par le fonds. En revanche, et en écho à la philosophie énoncée précédemment, une invitation est faite à préférer des projets ambitieux dans le temps.

Principe n°4 : Afin d'accompagner au mieux la réalisation des projets expérimentaux et leur capitalisation, il ne pourra y en avoir plus de 3 en simultané.

GOUVERNANCE DU FONDS ET SÉLECTION DES PROJETS

- Après échange avec les membres, l'iddac lancera la thématique du cycle au sein du réseau pour recueil des candidatures ;
- L'iddac centralisera toutes les candidatures de projets. La candidature sera sous forme d'intention de projet afin de ne pas mobiliser trop de temps aux candidats ;
- Les candidatures seront présentées directement par les membres du réseau candidats lors d'une réunion spécifique du réseau, organisée par l'iddac ;
- La sélection des 3 projets retenus se fera par vote à bulletin secret.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS

- Être membre du réseau ;
- La pertinence du lien avec la thématique du cycle d'expérimentation ;
- Le caractère expérimental et innovant du projet ;
- La structuration du portage du projet : pilotage par la structure membre, avec un chef.fe de projet désigné.e ;
- Prendre ancrage sur le territoire Girondin.

ACCOMPAGNEMENT A LA RÉALISATION DES PROJETS EXPÉRIMENTAUX



r é s e a u m é d i a t i o n

Par sa mission de coordination du Réseau Médiation et afin de pouvoir suivre, nourrir, mettre en partage et activer l'entraide, l'iddac proposera un accompagnement technique à la réalisation des projets soutenus par le fonds.

Cet accompagnement prendra différentes formes et s'appuiera sur les ressources des différents pôles d'activité de l'iddac :

- Afin de nourrir le cycle thématique d'expérimentation en cours, les projets seront régulièrement mis en partage sous la forme « d'accélérateur de projet ». Les porteurs des projets expérimentaux et les curieux volontaires du réseau médiation s'engagent ainsi à participer à ces temps, animés par l'iddac, afin d'exposer les problématiques, les réussites et les échecs, de trouver des solutions aux situations bloquantes et d'affiner les analyses par la force du commun.
- Afin de faciliter la mise en place concrète des projets expérimentaux, l'iddac pourra flécher une partie de l'argent dédié aux projets à l'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage via un prestataire extérieur. L'iddac pourra être force de proposition sur ce dernier point.
- Afin de capitaliser les expériences et de rendre visible les fruits de ces expérimentations, l'iddac pourra proposer une synthèse de chaque cycle d'expérimentation.
- Afin d'enrichir le cycle, une veille thématique sera effectuée par l'iddac. Par ailleurs, des acquisitions d'ouvrages pourront être faites.
- Enfin, afin de faire évoluer ce fonds partagé au mieux et de réinterroger son fonctionnement, l'iddac conduira une évaluation à la fin de chaque cycle d'expérimentation.



réseau
médiation